



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le lundi 3 juillet 2023 à 19h30 à la salle communautaire du 85, de la Grand-Rue, à Sainte-Catherine-de-Hatley, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant la propriété du 69, rue de la Rivière, lot 4 247 895.

Cette demande vise à obtenir l'autorisation pour régulariser l'implantation d'un garage résidentiel détaché, considéré comme un bâtiment accessoire, possédant une marge de recul latérale de 0,5 m, alors que selon l'article 4.5 du *Règlement de zonage n° 90-256* de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, les bâtiments accessoires doivent respecter une distance d'au moins 1 m des limites latérales du terrain.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 3 juillet 2023.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 15 juin 2023.

Étienne Langlois-Dor,
Inspecteur en bâtiment et en environnement et greffier-trésorier adjoint